

LES RENDEZ-VOUS

THÉMATIQUE

UNION DES
ENTREPRISES | UE35

LA PROTECTION SOCIALE

des enjeux majeurs pour mon entreprise

mardi 10 mars 2015 – 09:00-11:00

Lieu : UE35 – 2 Allée du Bâtiment, Rennes

Rennes, le 24 février 2015

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Accord National Interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2013 et la loi sur la sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013 modifient des pans entiers du droit du travail et de de la **protection sociale complémentaire** en généralisant notamment au 1^{er} janvier 2016 la couverture collective obligatoire de remboursement de frais de santé dans l'ensemble des entreprises.

Une grande majorité des contrats santé collectifs obligatoires actuellement en place dans les entreprises devront également être revus pour répondre aux nouvelles règles issues de la généralisation et à la mise en conformité avec le nouveau contrat responsable.

Comment l'instauration de la complémentaire santé obligatoire des salariés peut-elle devenir un levier de performance et de cohésion sociale dans l'entreprise ?

Alors que l'ANI pose les règles d'une nouvelle protection sociale, l'UE 35 vous propose de développer ces éléments clés dans le cadre d'une thématique animée par un expert en protection sociale Harmonie Mutuelle.

Complémentaire santé obligatoire des salariés au 01/01/2016

Les conditions de la réussite

- Quel est le calendrier de la réforme ?
- Comment sécuriser le dispositif de protection sociale mis en place ?
- Comment maîtriser les coûts des contrats de frais de santé ?
- Que doit couvrir la complémentaire santé (prise en charge du ticket modérateur, forfait journalier, optique et dentaire...)?
- Qu'entend-on par contrat responsable ?
- Questions / réponses sur les aspects juridiques, fiscaux, sociaux, mise en place du contrat.

Dans l'attente de vous retrouver, merci de nous confirmer votre participation :

Inscription en ligne : [cliquez ici](#)